

# Mesures de protection conseillées pour les compétitions

# Principes généraux

### 1. Nombre maximal de personnes

L'interdiction de grandes manifestations avec plus de 1000 personnes sera levée au 1er octobre, en respectant néanmoins des conditions strictes. Pour chaque manifestation, un concept de protection devra être établi. Dans celui-ci, des exigences strictes devront être respectées:

- En règle générale, il y a obligation d'utiliser des places assises (exception : places debout pour les manifestations en plein air).
- Les flux de personnes doivent être clairement réglés.

Le Conseil fédéral a établi les critères suivants, afin que le canton puisse recevoir l'autorisation pour de grandes manifestations :

- La situation épidémiologique dans le canton ou dans la région concernée doit permettre l'organisation d'une manifestation.
- Le canton dispose des capacités nécessaires en ce qui concerne le traçage des contacts.

## 2. En compétition seulement s'il n'y a pas de symptômes

Les personnes qui ont des symptômes de maladie <u>n'ont pas le droit de participer</u> à une compétition. Ceci vaut également pour les personnes accompagnantes et les bénévoles. Ils restent à la maison, s'isolent et conviennent avec leur médecin des mesures à prendre.

#### 3. Garder ses distances

La distance de 1,50 mètre est à respecter impérativement lors de l'arrivée et de l'entrée dans les installations sportives, dans les vestiaires, lors de discussions, lors du coaching et parmi les spectateurs. Le non-respect de la distance minimale est seulement acceptable lors de la compétition proprement dite.

## 4. Etablir une liste des présences

Une liste des contacts étroits entre personnes doit pouvoir être produite sur demande des autorités sanitaires pendant une durée de 14 jours. Un non-respect de la distance de 1,50 mètre pendant une durée supérieure à 15 minutes ou à plusieurs reprises sans mesures de protection est considéré comme un contact étroit. Afin de simplifier le traçage des contacts, l'organisateur établira des listes de présence qui seront présentées dans la forme convenue aux responsables en charge du Coronavirus. Il est conseillé de gérer les compétitions via le système des membres de <a href="VVA">VVA</a> Swiss Ice Skating. Ainsi, les données des athlètes et des entraîneurs seraient déjà enregistrées.

Pour un traçage des contacts simple et fiable, nous recommandons l'application d'enregistrement <u>Mindful</u>.

## 5. Responsable Coronavirus

Chaque organisateur doit nommer un/une responsable Coronavirus pour la compétition. Cette personne est responsable de l'application des mesures en vigueur.



# Directives pour la compétition

## Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur, représenté par le/la responsable Coronavirus lors de la compétition, a la responsabilité de la mise en oeuvre des mesures de protection. En outre, tous les athlètes, fonctionnaires de compétition et officiels sont tenus de respecter le concept de protection de manière solidaire et responsable et d'appliquer les mesures de protection nécessaires de manière conséquente, dans l'intérêt du patinage et de la population en général.

## 6. Mesures à prévoir par l'organisateur

- a) Chaque organisateur doit établir un concept de protection et doit pouvoir le présenter sur demande. Celui-ci se base sur le <u>concept de protection pour l'entraînement de Swiss</u> Olympic.
- b) Pour chaque compétition, les mesures de protection doivent être énumérées de façon détaillée dans l'annonce et les informations relatives à la compétition. La personne responsable du concept de protection doit également être mentionnée dans celui-ci.
- c) L'organisateur établit des listes de présence de tous les athlètes et fonctionnaires (prénom, nom, e-mail/numéro de téléphone et durée et lieu de la prestation), afin qu'un traçage des contacts soit possible. Le cas échéant, on tiendra également une liste des autres personnes impliquées (voir d). Nous recommandons également de faire remplir une <u>auto-déclaration</u> aux athlètes et entraîneurs.
- d) A l'aide de mesures appropriées, l'organisateur doit assurer qu'il n'y ait pas de contact étroit entre les personnes qui ne font pas directement partie de la compétition (en font partie les spectateurs qui seront placés sur une tribune délimitée). Le non-respect de la distance de 1,50 mètre pendant une durée supérieure à 15 minutes ou à plusieurs reprises sans mesures de protection est considéré comme un contact étroit. Si ceci n'est pas possible, l'organisateur doit assurer que les groupes, au sein desquels les contacts seront étroits, ne dépassent pas 300 personnes. Toutes les personnes d'un tel groupe doivent impérativement être listées nominativement et attribuées à un groupe défini. Des personnes appartenant à des groupes différents ne doivent pas se mélanger.
- e) L'hygiène des mains joue un rôle déterminant. Celui qui se lave ou se désinfecte régulièrement et soigneusement les mains avant et après la compétition se protège et protège son environnement. Du désinfectant doit se trouver à différents endroits et dans toutes les salles de l'installation.
- f) L'ouverture d'un restaurant est permise, à condition que les règles Covid-19 concernant les restaurants/take away soient respectées. Sur la base des points précédents, il faudra impérativement s'assurer qu'il n'y ait pas de contacts étroits dans tous les endroits fréquentés de façon moins régulière (entrées et sorties, restaurants, toilettes, etc.).



# Directives pendant la compétition

### 7. Port du masque

Le port du masque est recommandé à toutes les personnes présentes à la manifestation à l'intérieur des installations. Le port du masque est obligatoire si une distance de 1,50 mètre ne peut pas être respectée.

Les patineuses et patineurs ne doivent pas porter de masque dans les cas suivants :

- dans la zone d'échauffement
- pendant la compétition et la cérémonie des médailles
- dans le kiss&cry
- dans la mixed zone
- s'ils sont âgés de moins de 12 ans

Si la distance de 1,50 mètre peut être maintenue dans la zone de coaching, il n'est pas non plus obligatoire de porter un masque.

#### 8. Officiels et fonctionnaires

- Une distance de 1,50 mètre entre les membres du panel des juges et du panel technique ainsi qu'entre les deux panels doit impérativement être maintenue.
- Panel technique: les micros des casques doivent être munis de protections qui doivent être changées à chaque changement du panel technique.
- Panel des juges: désinfection des écrans tactiles à chaque changement du panel des juges.
- La restauration des officiels et fonctionnaires doit être assurée. Ce faisant, les règles d'hygiène sont à respecter impérativement.

## 9. Tirage au sort

- Swiss Cup: le tirage au sort est effectué selon le <u>règlement</u> actuel.
- Autres compétitions : le tirage au sort est effectué par le juge-arbitre, le contrôleur technique ou par voie électronique.
- Les numéros du tirage au sort doivent dans tous les cas toujours être désinfectés.



#### 10. Vestiaires / douches / toilettes

- La distance de 1,50 mètre doit être respectée dans les vestiaires. L'organisateur est tenu de mettre assez de vestiaires à disposition.
- Il est conseillé de venir à la compétition déjà en habits de compétition et de ne pas utiliser les douches si possible.
- Les enfants en dessous de 12 ans peuvent être accompagnés par un parent pour se changer au vestiaire. La personne doit impérativement porter un masque et quitter le vestiaire après avoir aidé l'enfant à se changer (maximum 10 minutes).
- Après la compétition, tous les objets personnels doivent être emportés sans délai du vestiaire.
- Les toilettes peuvent être utilisées sur les lieux de compétition. On suivra les directives du responsable de l'installation.

### 11. Zone d'échauffement

- La zone d'échauffement est réservée en priorité aux patineurs qui vont participer à la compétition.
- La zone d'échauffement est réservée uniquement aux patineurs et leur entraîneur. D'autres membres du team n'ont pas le droit d'y accéder (pas de parents!)
- Les patineurs sont priés de s'observer mutuellement, de respecter les distances et de n'apporter que l'équipement personnel dans la zone d'échauffement.
- Les situations où beaucoup de personnes se trouvent en même temps dans la zone d'échauffement sont à éviter.

### 12. Zone de compétition

- Il est en tous temps interdit de lancer des objets sur la glace. Si des cadeaux/fleurs sont offerts aux patineurs, ceux-ci ne doivent pas les accepter. Les organisateurs doivent avertir préalablement le public que les cadeaux/fleurs ne peuvent être apportés.
- L'entrée et la sortie de la zone de compétition doivent être contrôlées étroitement, afin d'éviter que trop de personnes se trouvent en même temps dans cette zone.
- Les patineurs sont priés de n'emporter que le strict nécessaire au bord de la patinoire et de laisser tous les autres objets dans les vestiaires.
- Après utilisation, les mouchoirs en papier doivent être immédiatement jetés dans une poubelle avec couvercle.

## 13. Zone de coaching

- Les zones de coaching doivent être indiquées. Au maximum 2 personnes par athlète/couple ont le droit d'entrer dans cette zone.
- Le choix de ces personnes est effectué par le team lui-même. D'autres membres du team doivent occuper les places prévues dans la patinoire.
- La distance de 1,50 mètre entre les teams/coachs doit être respectée. Si ceci n'est pas possible, le port du masque est obligatoire.



# 14. "Kiss & Cry"

- En raison de la situation spéciale, un maximum de 3 personnes seulement est autorisé dans la zone du kiss&cry.
- Les sièges/bancs sont désinfectés lorsque que le team quitte la zone.

#### 15. Cérémonie des médailles

- Le nombre de personnes participant à la cérémonie des médailles doit être restreint dans la mesure du possible.
- Les personnes qui remettent les médailles doivent porter des gants et des masques.
- Pendant la remise des médailles : pas de poignées de main, pas d'embrassades, pas de bises
- Les patineurs restent sur leur marche de podium (1, 2, 3). Il n'est pas permis de faire des photos où les médaillés sont tous réunis sur la même marche du podium.
- Les cérémonies de médailles suivantes sont permises :
  - o Remise des médailles sur glace
    - Seulement les médaillés sur le podium. Pas d'autres patineurs sur la glace
    - Médaillés sur le podium et autres patineurs sur la glace avec le respect de la distance de 1,50 mètre entre eux sur la glace
  - o Remise des médailles hors glace
    - Médaillés sur le podium et autres patineurs dans la même salle avec le respect de la distance de 1,50 mètre entre eux.

### 16. Media

- Dans la patinoire, des tables de travail sont à prévoir spécialement pour les journalistes.
  De courtes interviews avec les patineuses et patineurs sont possibles ; la règle de la distance doit touterfois être respectée.
- Une place spécifique est réservée dans la patinoire pour les photographes ; ils n'ont le droit de quitter celle-ci que pendant les pauses.

## **Swiss Ice Skating**

Le Comité

Ittigen, 18 septembre 2020